



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Nigeria

Question écrite n° 29787

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des chrétiens nigériens d'origine camerounaise. Ces derniers ont été victimes au Nigéria de violences et d'exactions commises par le groupe islamiste de Boko Haram. En décembre 2012, lors des festivités de Noël, ce groupe terroriste a commis des attentats contre des églises qui ont fait plus de 50 morts avant de fixer un ultimatum de trois jours aux chrétiens pour quitter le nord du pays et promettant d'affronter l'armée. Ces événements font suite à une première série d'attentats anti-chrétien en décembre 2011 et à la multiplication des incendies de villages de nigériens chrétiens tout au long de l'année 2012. Devant ce que le chef de l'Association chrétienne du Nigeria, principale organisation chrétienne, a qualifié de "nettoyage ethnique et religieux systématique", un nombre croissant de chrétiens du Nigéria préfèrent fuir le pays pour s'établir dans des camps de fortune au Cameroun. Devant ce risque de déstabilisation de l'ensemble de la région, il lui demande de lui indiquer les moyens diplomatiques mis en oeuvre par la France avec ses partenaires pour sensibiliser la communauté internationale au drame des chrétiens du Nigéria et lutter contre la nébuleuse terroriste Boko Haram.

### Texte de la réponse

La France condamne avec la plus grande fermeté le terrorisme partout dans le monde. Elle assure en particulier les autorités et le peuple nigériens de sa solidarité et de son soutien pour lutter contre les attaques terroristes lancées par Boko Haram à Abuja et dans le Nord du Nigeria, notamment dans les Etats de Yobe et Borno. Boko Haram s'est engagé depuis 2009 dans une escalade de violence criminelle. En janvier 2011, le président nigérien a demandé l'appui de la France dans la lutte contre Boko Haram. La France a dépêché une mission de haut niveau qui a rencontré tous les acteurs de la sécurité. Des échanges ont eu lieu sur les aspects de sécurité. Des liens sont avérés entre les différents groupes terroristes actifs au Sahel. Une partie des terroristes de Boko Haram ont notamment été formés au Nord du Mali. Il s'agit d'une menace globale et la lutte contre les différents groupes terroristes est une nécessité absolue pour la stabilité du continent africain. La coexistence religieuse est une réalité dans ce pays composé majoritairement au nord de musulmans et au sud de chrétiens. Mais Boko Haram utilise un discours religieux qui vise à opposer les musulmans et les chrétiens. Les autorités religieuses du Nigéria, musulmanes et chrétiennes, évitent de rentrer dans cette logique de confrontation. Malgré la stratégie délibérée de Boko Haram de monter ces deux communautés l'une contre l'autre, dans les faits, le nombre de victimes musulmanes de Boko Haram semble aussi important que celui des victimes chrétiennes, voire supérieur. Le 24 avril dernier, le président nigérien a installé le comité chargé de proposer un processus d'amnistie en faveur des membres de Boko Haram. Le 14 mai, l'état d'urgence était proclamé dans trois Etats du nord-est (Yobe, Borno, Adamawa). Les autorités du Nigeria font preuve à la fois d'ouverture à la négociation et de fermeté. La France soutient les autorités nigérianes dans leur recherche d'une solution nationale à cette menace engendrée sur leur territoire, tout en restant vigilante au respect des droits de l'Homme et à la proportionnalité des moyens employés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29787

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s)

**Question publiée au JO le :** [18 juin 2013](#), page 6256

**Réponse publiée au JO le :** [23 juillet 2013](#), page 7745